



Association Pères Mères Enfants Solidaires

C.P. 312 CH-1224 Chêne-Bougeries / Genève
Site Internet : www.kiombo.com/pmes/index.html
E-mail : leilapellissier@bluewin.ch

PAR PORTEUR

Monsieur Pierre Bungener
Pouvoir judiciaire
Rue des Chaudronniers 9
CH – 1211 Genève 3

Chêne-Bougeries, le 23 novembre 2010

Réf. P/18660/2009

Monsieur le juge,


L'association ci-dessus nommée, vous prie de prendre note que Monsieur Antonio MBUNGU domicilié route de Veyrier 66 – 1227 Carouge – ne se présentera pas à l'audience du

Mercredi 24 novembre 2010 à 10:00 heures

aux raisons à son entière décharge, qui seront exposées par son avocat, en janvier 2011, après la suppression des juges d'instruction.

L'audience du 1^{er} novembre 2010, transformée en expertise psychiatrique, l'a été sans que le "justiciable" n'en ait été informé, et surtout, sans que les médecins A. Rageth et R. Voide connaissent Monsieur Mbungu. Il s'agit d'une mascarade inacceptable ne répondant en rien aux demandes réitérées de « modification du jugement de divorce » faites en 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010.

En vous remerciant de l'attention que vous prêterez à cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le juge, l'expression de ma considération distinguée.



Leïla Elisabeth Pellissier

Copie : aux ayants droit
dont à la Commission des Droits de l'homme